

LE MOULIN DE TRAON-AN-DOUR EN LOGUIVY-PLOUGRAS

par Mark GAULTIER KOEDLEZVAREG

Lors de notre sortie à Loguivy-Plougras nous avons été accueillis au moulin de Traon-An-Dour par le propriétaire monsieur Dominique Ollivier et Christian Kullig qui nous en ont fait la visite et nous ont fourni maintes explications sur la rénovation du moulin et son fonctionnement.

Dans cette commune de Loguivy-Plougras les moulins étaient nombreux étant donné la présence de multiples cours d'eau. Il existait différents types de moulins : moulin à tan, moulin à foulon, moulin bladier (à blé), moulin à papier.

Les rôles de tous ces moulins sont essentiels. Durant des siècles, le moulin bladier restera à la base de l'alimentation pour la production de la farine. Les céréales y sont broyées entre deux meules pour obtenir de la farine.

Le régime féodal implique que le seigneur possède des prérogatives. En effet sur ses terres, il possède toutes les infrastructures et les exploite à son profit. Les habitants de la seigneurie ont pour obligation d'utiliser ses moulins, ses pressoirs et ses fours, tout en lui payant une redevance pour l'ensemble de ces services. C'est le « *droit de banalité* ». Dès le XI^e siècle, les seigneurs propriétaires font construire des moulins sur leurs terres et en concèdent le fonctionnement à des locataires meuniers qui perçoivent un droit pour moudre les céréales.

Au cours du temps, ce moulin de Traon-an-Dour sera également connu sous les noms de : moulin Cudennec et moulin Kerguelen. Avant la Révolution, le moulin de Kerguelen appartenait à la famille de La Boexière. Il fut saisi comme bien national car le propriétaire Goesbriand avait émigré.

Par acte du 23 thermidor an 02 (10 août 1794) est dressé un Etat estimatif qui décrit l'état du dit moulin de Kerguelen et précise qu'à cette date : "*que le dit moulin provenant de l'émigré Goesbriand ²²⁷ou héritiers de Bertrand Pierre Marie de La Boexière*"...; et "*que le pignon dudit moulin est ouvert et menace ruine et demanderait une réparation de trois cent livres pour être en état de service sans danger pour les roues du moulin*".

A cette date, Françoise Le Moal veuve de Pierre Le Guen et son fils Yves Le Guen tiennent à ferme le moulin suivant acte de location donné par Bertrand de La Boexière.

227 Sources : Filiations bretonnes de H. Frotier de la Messelière

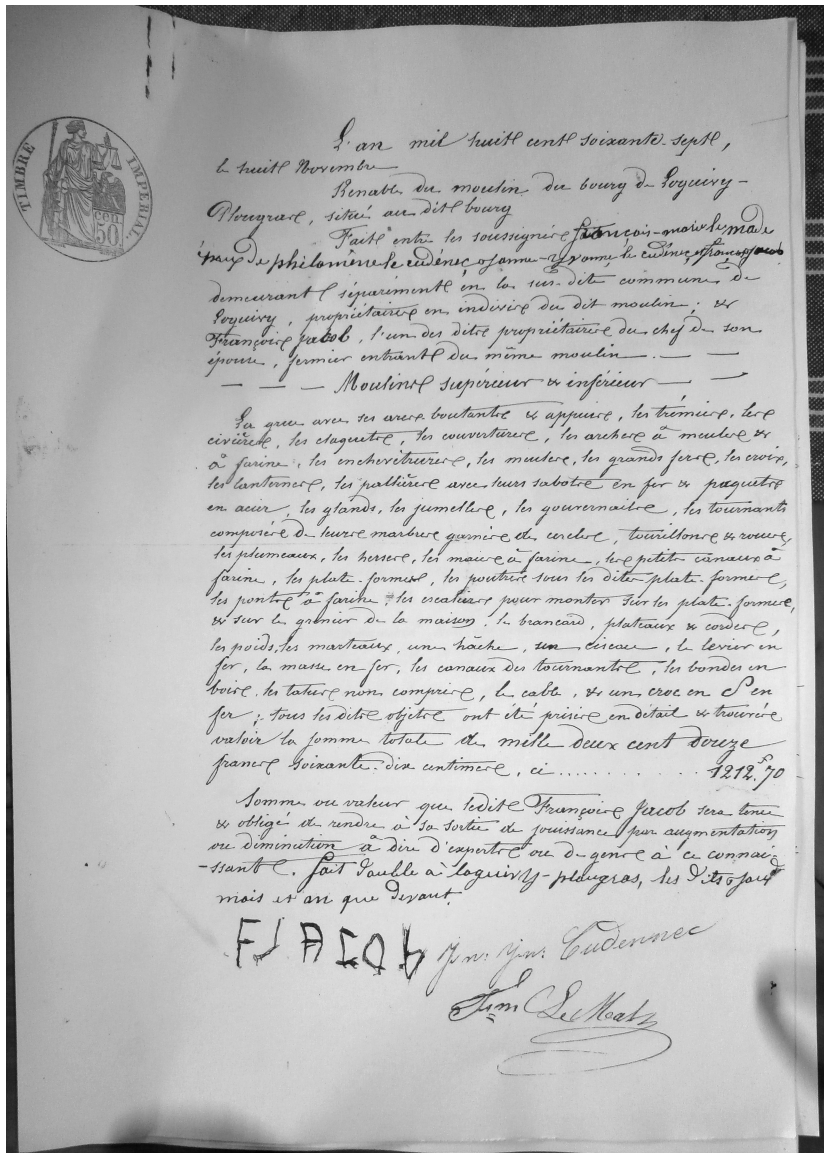
Goesbriand : Armes : d'azur à la fasce d'or, brisé d'un lambel de gueules pour la branche de Roslan.

Devise : Dieu y pourvoira. de La Boessière : armes : de sable au sautoir d'or.

Bertrand Pierre Marie de La Boessière de Lennuic et de Kerrenno 1741 -1787 marié en premières noces 1762 avec Marie Jeanne de Tavignon de Kertanguy.; dont :

1- Marc Antoine Marie Hyacinthe de La Boessière de Lennuic, 1766- 1846, capitaine aux Dragons de La Rochefoucault, **émigré**, puis commandant des Gardes nationales en 1814; Maréchal de camp en 1815; député du Morbihan de 1824 à 1830

2 - Pauline Renée de La Boessière de Lennuic, décédée en 1841, mariée en 1782 avec Christophe Marie de Goesbriand 1748-1825 ; chevalier de Saint-Louis, lieutenant des troupes de marine.



1 - Acte du 23 thermidor an 02

Un renable²²⁸, en date 8 novembre 1867, nous fournit l'inventaire détaillé des différents objets faisant partie du moulin. Ce document est établi pour la location du moulin par les propriétaires François Marie Le Mat et Philomène Le Cudennec son épouse, Janne Yvonne Le Cudennec, François Jacob demeurant en la commune de Loguivy, tous propriétaires en indivis dudit moulin et loué à François Jacob fermier entrant. La valeur des objets est estimée à 1.212,70 frs que le dit François Jacob sera tenu de rendre à sa sortie de jouissance.

Un autre acte du 11 février 1876 concerne la vente des deux tiers indivis dudit moulin par Jean François Jacob et Marie Julienne Cudennec, meuniers et Jeanne Yvonne Cudennec à Rosalie Philomène Cudennec épouse de François Marie Le Mat. Cet acte décrit les bâtiments du moulin ainsi que les terres en dépendant dont : Prat Dour Coll, pré ; Prat-ar Rod, pré ; Prat-ar-Vilin, verger.

Le dernier meunier du moulin de Traon-an-Dour, Jean Marie Flamanc cesse son activité en 1968. N'ayant pas de descendance, ses biens reviennent à des membres de sa famille dont une nièce Jeanne Decot qui va se décider, bien plus tard, à le mettre en vente.

228 Renable, terme ancien : état des lieux. On établissait un acte de renable en particulier pour les moulins. Il y avait le grand renable et le petit renable dans lesquels étaient inventoriés et valorisés tous les appareils à l'intérieur du bâtiment du "moulin" mais aussi à l'extérieur : les vannes d'amenée ou de fuite, les rigoles ou biefs, les chaussées...

L'acquisition du moulin et la rénovation du moulin par la famille Ollivier.

Une annonce passée dans la presse locale fait part de la vente d'un moulin situé en Loguivy-Plougras.

Toussaint Ollivier²²⁹, charron et scieur de long, demeurant aux Cinq-Croix en Ploubezre, s'intéresse à cette vente. Toussaint a appris son métier auprès de son propre père qui exerçait ce même métier, famille de trois générations de charrons.

Après s'être rendu sur place, il constate que ce moulin de Traon-an-Dour peut être remis en état. De plus son emplacement dans le bourg de Loguivy-Plougras présente une situation agréable.

A l'entrée du bourg en venant de Beg-ar-C'hra, donc tout près, il y avait un autre moulin qui a été vendu et détruit entièrement pour récupérer les belles pierres de maçonnerie. Seule la chute d'eau existe encore de nos jours. Ce moulin a fonctionné jusqu'à la dernière guerre.



2 - Le moulin lors de l'acquisition

Ne voulant pas voir ce moulin disparaître à son tour, très intéressé par une rénovation totale de ce moulin avec la remise en fonction des parties hydrauliques, il avertit son fils Dominique et lui suggère d'en faire l'acquisition. C'est ainsi que ce dernier en devient le propriétaire en 1983. Acquisition faite auprès de la famille Decot.

Anciennement le moulin de Traon-an-Dour possédait de nombreuses parcelles de terre mais au cours du temps elles ont été vendues à différents propriétaires et ne font plus actuellement partie des terres du moulin.

Les deux hommes vont s'attaquer à la rénovation de ce moulin et prévoient de remettre les installations hydrauliques en état de marche.



3 - Façade extérieure



4 - Façade extérieure avec détail de l'escalier d'accès à la plateforme intérieure du moulin au-dessus des meules.

229 Toussaint Ollivier, 1914-1997.



Toussaint Ollivier va construire la roue à augets située au pignon nord.

Pour cette construction il va en confectionner tous les différents éléments dans son atelier des Cinq-Croix et au fur et à mesure de la réalisation des éléments, il placera les différentes pièces dans le grenier de son atelier. Toussaint a également rénové la roue d'un autre moulin situé dans le Trégor.

5 - Toussaint Ollivier devant les différents éléments de la roue à augets dans le grenier de l'atelier des Cinq-Croix en Ploubezre.

Dans ce type de roue à augets, l'eau passe par-dessus. Cette roue restera en place jusqu'en 2012.

Actuellement l'ancienne roue en bois, qui était très fatiguée et n'effectuait plus convenablement son rôle, vient d'être remplacée par une roue en inox. Cette belle réalisation a été effectuée par un atelier de la région la "**Chaudronnerie GOUDE**" de Saint-Brandan et ceci selon les plans du propriétaire Dominique Ollivier. C'est aussi pour cette entreprise une innovation. L'inauguration a eu lieu le mardi 4 juin 2013.

Grâce à l'utilisation de cette nouvelle technologie "l'inox", la durée de vie de la roue sera bien plus importante que celle d'une même roue construite en bois.



7 - Roue en inox en cours de montage



8 - Roue montée



9 - Roue en inox

Au cours des travaux de rénovation, pour assainir les murs du moulin, le propriétaire va entreprendre de dégager une grande quantité de terre se trouvant adossée au mur de la façade arrière. Ceci lui permettra également de pouvoir circuler aisément autour de la demeure. Les façades seront conservées dans leur aspect primitif.

Le moulin de Traon-an-Dour possède son propre étang situé sur une hauteur à peu de distance. C'est le ruisseau de Kerroué qui l'alimente en eau.

L'eau de cette réserve est dirigée vers le moulin par le "*canal d'amenée*" ou dit également "*béal*", qui conduit l'eau vers la roue du moulin. Puis "*le canal de fuite*" ou "*de décharge*" qui passe sous le chemin, rejette l'eau dans une prairie se trouvant de l'autre côté du chemin d'accès.

Le canal d'amenée sera complètement remis en état et les vannes ouvrant et fermant l'alimentation en eau seront reconstruites à l'ancienne.



9 - Le canal d'amenée de l'eau vers la roue



10 - Le canal d'amenée au-dessus de la roue

Il faut noter que ce moulin est fondé en titres, car existant avant la Révolution française, il possède donc le droit de "**Francs-Bords**" ; ce droit permet au maître du moulin d'accéder de part et d'autre du canal d'amenée et ainsi d'en assurer la surveillance, l'entretien, de le curer et de déposer sur les berges les vases et produits de faucardage. A Traon-an-Dour ce droit s'exerce le long de l'écoulement par le canal d'amenée qui va alimenter la roue du moulin.

Un établissement (moulin, usine) riverain d'un cours d'eau justifie d'un droit sur l'eau " fondé en titres" lorsqu'il a été autorisé avant l'Edit de Moulins de 1566, s'il existait avant l'abolition de la féodalité par le décret du 4 août 1789 ou encore s'il a été acquis lors d'une vente de biens nationaux pendant la révolution.

Extrait. Editions Francis Lefevre.

Les rénovations intérieure et extérieure du moulin ont duré un très long temps, plus de vingt années, car elles ont été effectuées par le propriétaire lui-même pendant ses jours de congés.

L'intérieur du moulin conserve la partie de meunerie avec ses deux meules : une pour le blé ou froment, l'autre pour le blé noir (ed du) et le seigle, le tout reposant sur une forte charpente.

L'anille, pièce métallique, permet de transmettre la rotation de la meule tournante ou courante (placée dessus) sur la meule dormante ou gisante qui se trouve en partie inférieure. Les meules sont constituées de pierres d'origine différente : pierres meulières, roche siliceuse en provenance principalement des gisements autour de Paris ; l'autre pouvant être réalisée dans une pierre du pays (granit).



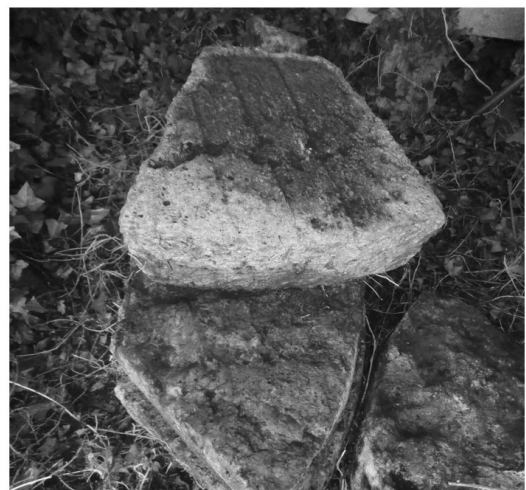
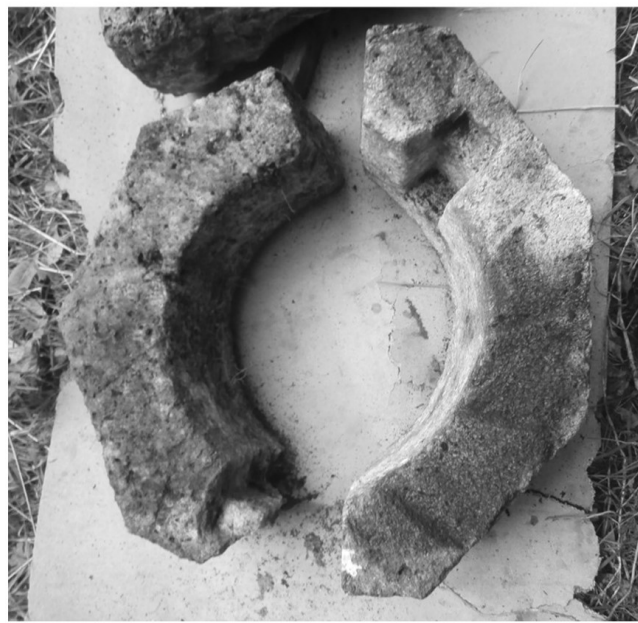
11 - Façade arrière



12 et 13 - Deux têtes sculptées se trouvant dans le mur de la façade arrière



14 - Les meules sur la plateforme



1 2
3 4
5

15 - Un exemple de meule démontée
avec ses différents éléments:

- 1 Détail d'une portion de la meule ;
- 2 Bord extérieur d'une portion ;
- 3 Petite portion ;
- 4 Détail des pièces centrales de la meule ;
- 5 Portions de meule entassées les unes sur les autres.

Bien souvent les meules ne sont pas réalisées en un seul bloc, mais sont composées de morceaux taillés, évasés, assemblés par un liant, maintenus par un cercle en fer. (La forme des morceaux pouvant ressembler à des portions de fromage "Vache-qui-rit")

L'escalier en bois à noyau qui mène à la plateforme des meules a été réalisé par Toussaint Ollivier.



Les extérieurs du moulin sont agrémentés par de nombreux parterres de fleurs entretenus par Mme Ollivier. Le moulin de Traon-an-Dour, situé en plein bourg, offre aux passants, un magnifique décor permanent visible de la rue avec le doux bruit de la chute d'eau.

16 - Chute d'eau et jardin vus de la rue.

Christian Kulig, correspondant de la Fondation du Patrimoine, s'est occupé du montage du dossier de demande de subvention ; actuellement le moulin de Traon-an-Dour est labellisé à la "*Fondation du Patrimoine*".

Nous remercions les propriétaires Mr et Mme Ollivier ainsi que Christian Kullig pour ses explications lors de notre visite.

Document notariés : archives personnelles de Dominique Ollivier.

Crédit photos de 1 à 16 : Mark Gaultier Koëdlezvareg.